

Winnipeg-Nord-Centre ont des questions supplémentaires. Je donne d'abord la parole au député de Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe puis au député de Brandon-Souris.

#### LE PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION LOCALE

**M. Jack Marshall (Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe):** Monsieur l'Orateur, la semaine dernière le ministre m'a indiqué qu'il avait un autre programme, supplément du Programme d'initiatives locales, appelé programme d'aide à l'amélioration locale. Comme il vient de déclarer qu'il aimerait qu'on approuve nombre de projets qui ne le sont pas encore, voudrait-il exposer ce programme d'une façon plus précise ou faire une déclaration à l'appel des motions dès que possible?

• (1440)

**L'honorable Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration):** Monsieur l'Orateur, il est trop tôt pour sauter du PIL au programme d'aide à l'amélioration locale. Nous sommes en train de l'étudier, mais le député de Trinity a émis l'avis l'autre jour qu'il ne faudrait pas trop précipiter les choses. Toutefois, je pense que c'est un bon programme d'après ce que j'en ai vu jusqu'à présent et nous allons l'étudier prochainement.

\* \* \*

#### LES POSTES

##### LE DIFFÉREND OUVRIER—LA RESPONSABILITÉ MINISTÉRIELLE ET LA DISTRIBUTION DU COURRIER

**L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Postes. Il semble qu'il ait maintenant pris sous sa responsabilité directe les négociations salariales qui incombent auparavant au président du Conseil du Trésor. Le ministre peut-il le confirmer et nous dire en même temps quelles mesures il a prises pour assurer une bonne distribution du courrier malgré la pluie, le verglas, les grèves etc.

**M. Paproski:** Qu'on le distribue, si nécessaire, par Pony Express.

[Français]

**L'hon. André Ouellet (ministre des Postes):** Monsieur le président, je veux dire que j'assume toutes mes responsabilités. J'espère, en m'occupant activement de cette question, assurer les Canadiens que le service postal sera encore meilleur et largement amélioré et, ensuite, prendre l'intérêt de tous les employés des postes qui ont hâte de voir leurs dirigeants signer un contrat avec nous très bientôt.

[Traduction]

**L'hon. M. Dinsdale:** J'ai une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Dois-je conclure de la réponse du ministre des Postes que l'une des mesures qu'il a prises est d'assurer l'aboutissement rapide de ces négociations salariales fort prolongées?

#### Questions orales

##### LE DIFFÉREND OUVRIER—L'EXPLICATION DES RECOMMANDATIONS DU CONCILIATEUR

**M. David Orlikow (Winnipeg-Nord):** J'ai une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Étant donné qu'aussi bien le gouvernement que les syndicats ont fait savoir qu'ils acceptaient les recommandations de la commission de conciliation et sont prêts à signer la convention collective sur cette base, malgré des divergences quant à l'interprétation à donner à certaines recommandations et que l'on ait de ce fait demandé au président de la commission d'en préciser le sens, le ministre peut-il donner l'assurance à la Chambre que si le président demande que d'autres articles de la convention, tels que l'article 904, soient reformulés conformément aux recommandations contenues dans l'article 903, le gouvernement acceptera ces propositions?

[Français]

**L'hon. André Ouellet (ministre des Postes):** Monsieur l'Orateur, l'honorable député tient pour acquis que la partie syndicale a déjà clairement indiqué son désir d'accepter le rapport majoritaire. L'honorable député de Saint-Jean-Est (M. McGrath) a déclaré tout à l'heure qu'il croyait aussi que la partie syndicale avait indiqué son désir de signer un contrat. Malheureusement, elle ne nous l'a pas encore indiqué clairement.

Si vraiment les représentants des employés sont disposés à accepter le rapport majoritaire, s'ils sont prêts à signer un contrat selon les recommandations du rapport majoritaire, je pense que nous aurons franchi un très grand pas et que les questions de langage se régleront très vite, et . . .

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Je regrette d'avoir à interrompre l'honorable ministre, mais je crois que je devrais maintenant donner la parole à l'honorable député de Joliette.

\* \* \*

#### LES SPORTS

##### LES JEUX OLYMPIQUES DE MONTRÉAL EN 1976—L'ATTITUDE DU GOUVERNEMENT AU SUJET DE L'AIDE FINANCIÈRE—DISCUSSION AVEC LE COMITÉ D'ORGANISATION

**M. Roch La Salle (Joliette):** Monsieur le président, je désire poser une question au ministre responsable des Affaires urbaines.

Étant donné que le comité d'organisation des Jeux olympiques devra présenter son budget le 3 février, et étant donné qu'une somme de 400 millions de dollars est absolument nécessaire si l'on veut éviter d'imposer un nouveau fardeau aux contribuables de Montréal, le ministre pourrait-il dire si le gouvernement a révisé sa position et est maintenant disposé à accorder une aide financière pour le succès de ces Jeux?

[Traduction]

**L'hon. Ron Basford (ministre d'État aux Affaires urbaines):** Monsieur l'Orateur, la position du gouvernement n'a pas changé. Nous avons reçu des demandes d'un caractère non financier de la part du comité d'organisation et j'ai déjà mentionné que le gouvernement les étudiait.